

LA FIRST BANK VOUS DONNE
Carte Blanche

La Carte Blanche est la première carte de crédit au Cameroun et en Afrique Centrale.

Rendez-vous à l'agence Afriland First Bank la plus proche. Souscrivez votre carte de crédit et fini les files d'attente....

222 51 80 50 / 679 00 96 26 653 46 53 46
qualite@afilandfirstbank.com www.afilandfirstbank.com





Eco-tidien

Hebdomadaire d'informations économiques et financières - Récépissé N°0127/RDDJ/C19/BRP du 06 avril 2011



BUSINESS

La CDEC va bientôt ouvrir une filiale bancaire

La caisse de dépôts et consignation a lancé un appel d'offre le 3 février dernier pour le recrutement d'un cabinet donc la mission serait de mener toutes les études nécessaires permettant à l'institution de créer une filiale bancaire dans le pays. **P.5**

SUSPENSION DE L'AIDE AMÉRICAINE

L'Etat prend des mesures pour assurer la continuité des services de santé

Dans une lettre circulaire adressée aux délégués régionaux de la santé publique, aux directeurs d'hôpitaux et aux partenaires techniques et financiers du Cameroun le 4 février 2025, le ministre de la Santé publique, Malachie Manaouda, a informé de la suspension temporaire de l'aide humanitaire américaine. **. P.5**



DEVELOPPEMENT URBAIN

Célestine Ketcha Courtes veut améliorer la mobilité dans les villes

Le sujet est au centre de la conférence annuelle des services centraux et déconcentrés du ministère de l'Habitat et du Développement urbain (MINHDU), ouverte le 12 février dernier à Yaoundé. **P.6**



EAU ET ÉNERGIE

Eloundou Essomba à l'épreuve de l'approvisionnement

Le ministre de l'Eau et de l'Energie, Gaston Eloundou Essomba, qui a présidé, vendredi 7 février dernier, la conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés du département ministériel dont il préside aux destinées, est vivement attendu en cette année 2025 où les populations veulent sortir de la centrale des promesses pour voir l'eau potable inonder les ménages. **P.8**



La Fondation Tony Elumelu signe un accord stratégique de 6 millions de dollars pour autonomiser 1000 jeunes entrepreneurs africains

La Tony Elumelu Foundation (TEF), première organisation philanthropique dédiée à l'autonomisation des jeunes entrepreneurs africains dans les 54 pays du continent, a signé ce jour 12 février 2024, un accord de partenariat stratégique de 6 millions de dollars américains avec le Bureau des Affaires de Développement des Émirats Arabes Unis et la Fondation Khalifa Bin Zayed Al Nahyan (affiliée à Erth Zayed). Cet accord vise à fournir une formation en gestion d'entreprise, du mentorat, un accès à des réseaux et un capital d'amorçage non remboursable de 5 000 dollars à 1 000 jeunes entrepreneurs africains supplémentaires.

L'accord a été signé lors du Sommet des Gouvernements Mondiaux par Tony O. Elumelu, fondateur de la TEF, et Son Excellence Mohamed Haji Al Khoori, directeur général de la Fondation Khalifa Bin Zayed Al Nahyan. Cette collaboration illustre l'engagement commun des deux organisations à promouvoir l'autonomisation économique et l'entrepreneuriat à travers l'Afrique.

Grâce à ce partenariat, la Fondation Khalifa Bin Zayed Al Nahyan s'appuiera sur l'expertise et la capacité d'exécution de la Tony Elumelu Foundation, qui, à travers son Programme d'Entrepreneuriat Tony Elumelu, a ouvert la voie en matière de formation à la gestion d'entreprise, de mentorat et de financement des entrepreneurs africains. La Fondation Khalifa Bin Zayed Al Nahyan, une organisation philanthropique de renom affiliée à Erth Zayed, s'engage depuis longtemps dans des projets humanitaires et de développement axés sur l'éducation, la santé, l'autonomisation économique et le développement des entreprises.

« L'autonomisation des entrepreneurs n'est pas seulement une nécessité morale, mais aussi un investissement stratégique dans l'avenir de l'Afrique. En fournissant l'accès au capital, au mentorat et aux ressources nécessaires, nous libérons le potentiel des talents entrepreneuriaux africains, éradiquons la pauvreté, favorisons l'autosuffisance et ouvrons la voie à une croissance et une prospérité inclusives sur le continent. Ce partenariat entre la Tony Elumelu Foundation et la Fondation Khalifa Bin Zayed Al Nahyan reflète non seulement notre vision commune de l'autonomisation de la prochaine génération de leaders africains, mais il créera également un effet d'entraînement qui transformera



l'économie du continent » a indiqué Tony Elumelu. Pour Son Excellence Mohamed Haji Al Khoori « La mission d'Erth Zayed est de favoriser des partenariats à fort impact qui stimulent le progrès humanitaire et le développement. Soutenir les jeunes entrepreneurs africains est en parfaite adéquation avec notre objectif de renforcer les économies et de bâtir des entreprises durables qui élèvent les communautés. »

Depuis le lancement du Programme d'Entrepreneuriat de la TEF en 2015, la Tony Elumelu Foundation a offert un accès à des formations à 2,5 millions de jeunes Africains via sa plateforme numérique TEFConnect, et a

déboursé plus de 100 millions de dollars en financement direct à plus de 21 000 femmes et hommes africains, qui ont collectivement créé plus de 1,5 million d'emplois directs et indirects. Grâce à ses initiatives, la TEF a sorti 2 millions d'Africains de la pauvreté.

En plus de ses programmes autofinancés, la TEF collabore avec des partenaires internationaux tels que l'Union Européenne (UE), le PNUD, le CICR et la Fondation Ikea. Ce partenariat avec la Fondation Khalifa Bin Zayed Al Nahyan est le premier avec une organisation philanthropique basée dans le Golfe, illustrant ainsi les liens d'investissement, diplomatiques

et culturels solides entre le Conseil de Coopération du Golfe (GCC) et l'Afrique.

La Tony Elumelu Foundation accepte actuellement les candidatures de jeunes entrepreneurs africains ayant des idées d'entreprise innovantes ou des entreprises existantes de moins de cinq ans via TEFConnect. Les entrepreneurs africains sont encouragés à postuler pour bénéficier de formations, de mentorat, d'un accès à des réseaux et d'un financement. La date limite de candidature est fixée au 1er mars 2025.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Bgfibank Cameroun renforce son partenariat avec la Soddecoton

Engagement et proximité. Tel est le slogan du nouveau partenariat entre Bgfibank Cameroun et la Société de développement du coton (Soddecoton). Une rencontre dite stratégique entre Abakal Mahamat, directeur général de Bgfibank et celui de la Soddecoton s'est tenue récemment à Garoua. Elle s'inscrit dans le cadre de la tournée de présentation des vœux de la banque à ses clients.



Coopération renforcée entre les deux entités

3 000 saisonniers, tout en apportant son soutien aux initiatives de l'État en faveur du développement économique et social.

DÉMARCHE CONFORME À LA STRATÉGIE DU GROUPE BGFIBANK

le développement du groupe, la maîtrise des risques, le renforcement de la gouvernance, la garantie des ressources et la transformation du capital humain.

Depuis janvier 2021, Bgfi dit avoir mis le cap sur ce nouveau projet qui doit conduire vers le renforcement de la croissance et la rentabilité de son groupe. En quête de performance, la conjonction de ces piliers favoriserait l'optimisation des ratios clés de la gestion prudentielle que sont la solvabilité, la rentabilité, la productivité et le coût du risque. Il s'agit notamment du défi réglementaire, celui de la technologie et de la concurrence, de la courbe des taux et la dégradation des marges, de l'image, de la fiabilité et de la sécurité, et de l'efficacité de l'organisation, de la gouvernance et de la taille du groupe.

Omer Kamga

En tant qu'acteur clé du développement économique et social dans la région septentrionale du pays, cette visite a été l'occasion de faire le point sur leur collaboration en 2024 et aborder les défis rencontrés. L'autre objectif était de recueillir les besoins et projets de Soddecoton pour 2025 et les années à venir.

Il était aussi question d'étudier ensemble les possibilités de financement des prestataires de l'entreprise, renforcer la proximité avec ce client majeur, qui impacte plus de 3 millions de familles grâce à ses 2 000 employés permanents et

La visite intervient au lendemain de la retraite stratégique des cadres dirigeants du groupe Bgfibank à Douala. Elle est conforme à la stratégie d'entreprise du groupe Bgfi Holding adoptée le 17 décembre 2020 par son Conseil d'administration. D'après celle-ci, la démarche qualité s'impose comme un véritable outil au service de la satisfaction du client.

Cela passe par l'amélioration et l'optimisation permanentes de l'organisation. Selon cette logique, le projet sus évoqué vise la croissance dans les 5 piliers qui en constituent les fondements à savoir : assurer

BUSINESS

Bernard Fokou investi 20 milliards Fcfa pour embouteiller Coca-Cola au Gabon

La nouvelle usine de production des boissons Coca-Cola de la Société de fabrication des vins (Sofavin), filiale du groupe Fobert fondé par le milliardaire camerounais Bernard Fokou, a été inaugurée le 6 février 2025 à Owendo, ville située à 20 km de Libreville, au Gabon. Cet événement marque une étape majeure dans l'expansion de l'entreprise, qui est l'embouteilleur agréé de Coca-Cola au Gabon depuis 2022.

« Depuis notre adhésion au réseau Coca-Cola, nous avons investi plus de 20 milliards de FCFA pour répondre aux normes et exigences de Coca-Cola International et renforcer nos capacités de production », a déclaré André Lebouama, directeur délégué représentant le groupe Fobert. Ces investissements ont été consacrés à la modernisation des infrastructures et à l'adaptation de l'usine aux normes internationales en matière de production et de qualité. Le coût prévisionnel annoncé par Sofavin pour ces travaux en 2022 est 40 millions de dollars, environ 25 milliards de FCFA.

L'infrastructure a été réalisée avec le soutien financier de deux partenaires bancaires : BGFIBank, groupe gabonais de premier plan, et l'Union Gabonaise de Banques (UGB). Toutefois, les détails concernant la répartition des apports financiers de chaque banque n'ont pas été précisés par l'entreprise. Mais « leur contribution a été déterminante pour la réalisation du projet », a soutenu André Liboma.

52 000 UNITÉS DE BOISSONS PAR HEURE

Érigée sur une superficie de 40 hectares, cette nouvelle unité industrielle permet à Sofavin d'augmenter considérablement sa capacité de production. L'usine est dotée de trois lignes de production ultra-modernes, capable de produire 5 000 bouteilles en plastique, 32 000 bouteilles en verre et 15 000 canettes par heure. Elle assurera la production et l'emballage des boissons phares de Coca-Cola, telles que Coca-Cola, Sprite, Fanta et Schweppes, dans divers formats : bouteilles en verre consignées, en plastique et canettes,



Coca-Cola by Sofavin inauguré par le Président gabonais

tout en garantissant la sécurité et la qualité des produits.

En plus de répondre à la demande croissante des consommateurs, cette usine devrait créer 700 emplois directs et indirects au Gabon. Pour accompagner le développement des compétences des équipes locales, un programme de formation continue a également été mis en place.

Dans sa dynamique d'expansion au Gabon, Bernard Fokou et son groupe ne comptent pas s'arrêter à cette usine. Le groupe Fobert annonce un programme d'investissement ambitieux d'une valeur d'environ 15 milliards de FCFA entre 2025 et 2026, visant à renforcer ses infrastructures et à répondre encore mieux aux besoins du marché.

EXIT SOBRAGA

Dans la production et la distribution des boissons Coca-Cola, le groupe Fobert a repris la place occupée pendant 25 ans par la Société des Brasseries du Gabon

(Sobraga), filiale locale du groupe français Castel. En 2022, The Coca-Cola Company (TCCC) a mis un terme à son partenariat avec l'ensemble des filiales du groupe Castel, y compris au Cameroun, où le contrat a été attribué au groupe Gracedom Invest, contrôlé par Jacqueline Dogmo.

L'inauguration de l'usine s'est déroulée en présence de Brice Oligui Nguéma, président de la transition, dont la participation témoigne de l'importance stratégique de ce projet pour le Gabon. Cet événement marque un tournant, d'autant qu'il intervient après une période mouvementée pour le groupe Fobert, marquée par un scandale sanitaire à la fin de l'année 2024. Un incident qui a ses relations avec les autorités gabonaises. Mais cette page semble désormais tournée, ouvrant la voie à un avenir plus serein pour l'entreprise et à une coopération renforcée avec l'État gabonais.

Antoine Mboussi

BVMAC

Acep Cameroun a déjà mobilisé 1,9 milliards de Fcfa dans le cadre de son emprunt obligataire

Le Fonds africain d'obligations en devises locales (ALCB Fund, en anglais) a injecté une enveloppe de 1,9 milliard de Fcfa dans l'emprunt obligataire récemment lancé à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac) par l'Agence de crédit pour l'entreprise privée au Cameroun (ACEP Cameroun), apprend-on de sources autorisées.



ACEP Cameroun

En participant à la toute première levée de fonds d'un établissement de microfinance sur le marché financier unifié des pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad et RCA), ce véhicule d'investissement contrôlé par le gestionnaire d'actifs Cygnum Capital a amplement contribué au succès de cette opération, qui visait à mobiliser cinq milliards de FCFA pour doper les capacités d'intervention d'ACEP Cameroun sur le marché du crédit.

« (...) Cette émission est une première depuis la fusion des places boursières de la sous-région, en raison de la participation d'un investisseur de référence établi hors de la zone Cemac, en l'occurrence le fonds d'investissement luxembourgeois ALCB Fund », se réjouit Michèle Atangana, CEO d'Upline Securities Central Africa (USCA). Il s'agit de la filiale boursière du banquier Bicec, qui a arrangé l'opération et conduit le syndicat de placement.

« Nous sommes ravis de compter désormais le Fonds ALCB parmi nos partenaires de confiance. Grâce à cette transaction, nous avons réussi à atteindre nos objectifs de diversification de notre base de financement et d'augmentation de la durée de nos engagements. Ainsi, nous aurons la capacité d'élargir notre portefeuille de prêts et de fournir davantage de financements aux micro entrepreneurs au Cameroun », confie Hack-Yann Akindele, le directeur général d'ACEP Cameroun.

L'emprunt obligataire d'ACEP Cameroun a été officiellement annoncé à la Bvmac le 9 janvier 2025. Les souscriptions, ouvertes dès le 30 décembre 2024, ont été clôturées le 30 janvier 2025. Assorti d'un taux d'intérêt de 7%, pour 3 ans de maturité, cet emprunt visait à mobiliser une enveloppe de 5 milliards de FCFA pour financer le plan stratégique 2025-2027 de l'établissement de microfinance émetteur. « L'opération vise surtout à réduire la dépendance de l'établissement vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux », avait précisé l'institution financière dans un communiqué officiel.

Au cours de l'année 2025, ACEP Cameroun devrait revenir à la Bvmac, pour une seconde opération visant cette fois-ci à lever 10 milliards de FCFA, selon les informations récemment révélées par FinAfrique. Cette structure de microfinance est en effet le partenaire désigné par ce cabinet panafricain de conseil et d'investissement, pour l'émission des toutes premières obligations inclusives (Inclusive Bonds) en Afrique centrale. Ce mécanisme de financement alternatif, initié par FinAfrique, vise à améliorer l'accès aux financements des couches entrepreneuriales les plus vulnérables, que constituent les TPE et les entreprises du secteur informel. Il consiste à lever des fonds sur le marché financier, à allouer lesdits fonds aux établissements de microfinance locaux (ACEP Cameroun dans le cas d'espèce) pour que ces dernières puissent accorder aux TPE et opérateurs du secteur informel des crédits assortis de garanties.

Paul Nkala

LOI DE FINANCES 2025

L'impact positif des innovations fiscales sur les entreprises

Analyser les changements profonds et multiformes apportés par la loi de Finances et leur impact sur la stratégie fiscale des entreprises. Tel a été l'objectif des deux ateliers organisés par le Groupement des entreprises du Cameroun (Gecam) respectivement le 31 janvier à Douala et le 4 février à Yaoundé.



Analyser les changements profonds et multiformes apportés par la loi de Finances

Ces ateliers de formation étaient destinés aux dirigeants d'entreprises, membres du Comité de direction, gestionnaires d'entreprises, directeurs financiers, comptables, et contrôleurs de gestion. De 9 heures à 17 heures, ils ont été édifiés sur les contours de ladite loi ainsi que de ses répercussions au niveau du fonctionnement de leurs entreprises.

En effet, le patronat « se félicite de ce que certaines de ses propositions formulées à la Direction générale des Impôts (DGI) ont été reprises dans l'actuelle loi de Finances notamment en ce qui concerne la promotion socio-économique et de l'import substitution, le civisme fiscal, l'amélioration de l'administration de l'impôt et les mesures visant à relever les secteurs d'activités sinistrés ».

LES MESURES FISCALES NOUVELLES DE LA LOI DE FINANCES 2025

Pour le fiscaliste Alain Symphorien Ndzana Biloa, fiscaliste, certaines nouvelles mesures fiscales contenues dans la présente loi de Finances auront un impact positif sur les entreprises notamment les petites et moyennes entreprises (PME).

C'est le cas notamment des abattements sur les bases imposables à l'importation en soutien au secteur de l'élevage et à la promotion de l'énergie verte. A cela s'ajoute la réduction du taux de l'Ircm sur les dividendes distribués par les PME de 15 à 10%. L'assouplissement des conditions de déductibilité des créances irrécouvrables, ainsi que l'exonération du droit d'accises dont bénéficient les intrants des produits passibles dudit droit acquis auprès des entreprises locales.

« Pour être complet, il faut ajouter les innovations de la loi n°2024/020 du 23 décembre 2024 portant fiscalité locale qui s'inscrivent dans ce registre. On peut citer : la suppression du droit d'occupation temporaire de la voie publique à l'origine des conflits avec les municipalités, de la taxe sur les spectacles, de la taxe de stationnement ; l'institution de l'impôt général synthétique né des cendres de l'impôt libérateur et qui récupère au passage les contribuables qui relevaient du régime simplifié d'imposition, et la création des Centres des impôts locaux et des particuliers », explique l'expert cité plus haut.

LES RETOMBÉES ESCOMPTÉES POUR LES

ENTREPRISES

Pour ne pas exacerber la pression fiscale jugée excessive par les entreprises, le gouvernement camerounais à travers la loi de Finances 2025 a pris un certain nombre de mesures visant à élargir l'assiette fiscale. Comme mesure, on peut citer la taxe sur les transferts d'argent (TTA).

Elle est désormais applicable sur les retraits effectués à partir des plateformes électroniques de jeux de hasard et de divertissement. Le taux de la TTA qui est normalement de 0,2% est porté à 1% pour les transferts et retraits d'argent réalisés via des plates-formes électroniques de jeux de hasard et de divertissement. Le montant de la TTA obtenu après application du taux de 1 % est majoré de 4 Fcfa par transaction, y compris celles effectuées par les établissements de crédit et de microfinance.

L'autre a trait à la réduction du seuil de déductibilité fiscale des bases de l'Impôt sur les sociétés (IS) des commissions sur achats facturées aux entreprises situées au Cameroun par des entreprises étrangères. Elle passe de 5 % à 1 % du montant des achats. Il y a aussi consécration de la non-déductibilité des bases de l'IS des charges justifiées par des factures ne remplissant pas certaines conditions de forme, ainsi que les mesures de promotion de l'énergie verte.

En matière de promotion de l'import-substitution, la principale innovation fiscale de 2025 est la non-déductibilité des rémunérations versées à un étranger (hors Cemac) au titre des services comptables et fiscaux. Les frais d'assistance versés à un étranger pour l'achat des prestations intellectuelles (assistance comptable et fiscale) ne seront plus déductibles. L'objectif ici est la promotion du recours aux compétences locales en matière de fourniture de services intellectuels comptables et fiscaux.

A cette mesure s'ajoute l'exonération de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

pour les farines à base de maïs, son de maïs, patate et manioc produits localement. En outre, sont désormais exonérés des droits d'accises les intrants des produits passibles de ces droits à condition qu'ils soient acquis par les entreprises locales de production soumises aux droits d'accise. L'autre mesure non la moins importante est la rationalisation des facilités douanières à l'importation.

La loi de Finances 2025 exclut des facilités douanières à l'importation pour les biens importés ayant des similaires produits localement, à l'exception notamment des situations de carence de la production nationale attestée par le ministre du Commerce. Il s'agit d'une mesure visant à protéger le tissu industriel local face à la concurrence des produits importés.

LES RÉSERVES DU GECAM

Malgré les incitations susmentionnées, le Gecam dénonce l'extension des Centimes additionnels communaux (CAC) aux droits d'accises (DA), aux droits d'enregistrement sur la commande publique et à la Taxe spéciale sur le revenu (TSR) à un taux de 5 % du taux des droits ou taxes concernés.

« Cette innovation devrait logiquement aboutir à une augmentation de la charge fiscale des entreprises ce qui la rend inopportune. De manière spécifique, relativement aux CAC sur les Droits d'Accises, si l'argument suivant lequel les produits passibles des DA sont des produits soit nocifs soit dits de luxe, l'extension des CAC aux Droits d'Accises contribue tout simplement à augmenter le taux de la taxe, et en conséquence la pression fiscale », indique-t-il.

Il déplore également que l'objectif principal soit l'accroissement des ressources de l'Etat, loin de la stimulation de l'activité économique, et donc de la croissance tant attendue. Pour les patrons, « la politique budgétaire a pris le pas sur la politique économique, au vu du peu d'incitations pertinente relevées ».

Paul Nkala

Eco-tidien
Journal d'information économique et financière

Siège Social et Rédaction, Akwa - Douala
Récépissé de déclaration
N°000127/RDDJ/C19/BRP du 06 Avril 2011
B.P : 13096 Douala
Tél. : 677 239 567 / 696 820 394
Mail : journal.ecotidien@gmail.com
Web : www.ecotidien.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION
ET REDACTEUR EN CHEF
Bertrand ABEGOUMEGNE

CONSEIL EDITORIAL
Cyrille ONANA, Ludovic FANSI
Alain MINOUE

REDACTION CENTRALE
Elise NGUELE, Cédric BOYOMO,
Christian ADONG, Hassan MAMA
Vanessa EBOULIE, Paul NKALA
André Noir, Placide ONGUENE

MISE EN PAGE
Jules HERVÉ INFX.

IMPRIMERIE
JV Graph

DISTRIBUTION
Messapresse

TIRAGE
1000 exemplaires

Une Publication de l'Agence Rhéma Services



BUSINESS

La Caisse des dépôts et consignations va bientôt ouvrir une banque

La caisse de dépôts et consignation a lancé un appel d'offre le 3 février dernier pour le recrutement d'un cabinet dont la mission serait de mener toutes les études nécessaires permettant à l'institution de créer une filiale bancaire dans le pays.



Richard Evina Obam, DG CDEC

Concrètement, le prestataire qui sera retenu devra évaluer le cadre réglementaire et juridique préalable à la mise en place de cette franchise, élaborer un modèle économique et financier viable et proposer une gamme de produits et services adaptées aux acteurs camerounais (prêt à long terme, garanties, crédit-bail). Il doit également élaborer un plan d'affaires prévisionnel et un avant-projet de statuts, entre autre.

« La mission s'exécutera sur une période maximale de 120 jours. Elle se déroulera aussi bien au siège de la Cdec que dans les bureaux du prestataire sélectionné selon les besoins d'information et/ou de documentation » souligne l'appel d'offres. La date potentielle de création de cette franchise n'est pas encore connue. Cette nouvelle entité devra densifier le paysage bancaire camerounais où opèrent déjà 18 établissements.

La Cdec indique que sa filiale sera spécialisée dans l'accompagnement des PME qui souhaitent participer à la commande publique ; l'accompagnement de l'Etat ; les CTD et les entreprises dans la levée des fonds pour financer les infrastructures ; l'accompagnement des entreprises dans leur processus d'introduction en bourse ainsi que dans l'analyse, l'évaluation et la conclusion des opportunités d'affaires. Elle sera également appelée à « fournir des conseils stratégiques aux dirigeants d'entreprises » en tenant compte des tendances du marché et des opportunités de croissance.

L'ouverture d'une banque est un pas en avant pour la Cdec. Elle permettra à cet organisme public de mieux collecter, centraliser et rentabiliser les ressources qui sont dévolues. Notons que la caisse des dépôts et consignation du Cameroun n'est opérationnelle que depuis 2024 alors même qu'elle avait été créée 15 ans plutôt. Son fonctionnement ces derniers mois a été entaché par le refus de plusieurs établissements bancaires de lui rétrocéder les avoirs restés inactifs dans les livres tel que prévus par la loi.

Paul Nkala

SUSPENSION DE L'AIDE AMÉRICAINE

L'Etat prend des mesures pour assurer la continuité des services de santé

Dans une lettre circulaire adressée aux délégués régionaux de la santé publique, aux directeurs d'hôpitaux et aux partenaires techniques et financiers du Cameroun le 4 février 2025, le ministre de la Santé publique, Malachie Manaouda, a informé de la suspension temporaire de l'aide humanitaire américaine.

Cette décision a été prise le 21 janvier dernier par le gouvernement américain dans le cadre d'une réévaluation stratégique de ses priorités, sous l'administration du président Donald Trump, et devrait durer 90 jours.

Face à ce gel, le ministre a demandé à ses collaborateurs de « prendre urgemment toutes les mesures nécessaires pour assurer la continuité des offres et services de prévention, de prise en charge et de soins essentiels du VIH, de la tuberculose et du paludisme dans tous les sites et OBCs (organisations à base communautaire, Ndlr) affiliés sans interruption durant toute la période de cette suspension et jusqu'à ce que la situation soit régularisée, tout en accordant la priorité aux populations les plus vulnérables ».

Cette suspension touche notamment le Plan d'urgence du président américain pour la lutte contre le VIH-Sida (Pepfar) et l'Initiative présidentielle des États-

Unis contre le paludisme (PMI), qui sont des piliers dans la lutte contre ces maladies au Cameroun. Ces programmes ont permis de réaliser des progrès considérables dans la prise en charge des malades, mais selon une évaluation préliminaire faite par le ministère de la Santé publique, l'interruption pourrait avoir des effets négatifs sur les progrès réalisés dans le pays.

Il faut dire que les États-Unis sont l'un des plus grands contributeurs à la lutte contre ces maladies dans le pays, notamment le VIH-sida. En 2024, Christopher J. Lamora, l'ambassadeur des États-Unis au Cameroun, a déclaré que le gouvernement américain avait investi 617,5 milliards de FCFA (soit un milliard de dollars) dans l'aide sanitaire et humanitaire au Cameroun au cours des 20 dernières années. En 2022, le Pepfar avait atteint 26 millions de dollars (plus de 16 milliards de FCFA), selon l'ambassade américaine.

Lancé sous l'administration de l'ancien



Malachie Manaouda, Ministre de la Santé

président George W. Bush, cette initiative soutient directement plus de 20 millions de personnes vivant avec le VIH dans le monde, dont une part importante au Cameroun.

Cédric Boyomo

ACCES AU CREDIT

Ce qui va changer dans la pratique des opérations

La Commission de Surveillance du marché financier de l'Afrique Centrale (Cosumaf), a récemment mis en place un nouveau règlement concernant l'appel public à l'épargne au sein de la zone Cemac (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale). Ce règlement vise entre autres, à encadrer et réguler les émissions de titres financiers (comme des actions, des obligations ou d'autres instruments financiers) sur le marché boursier de la région, afin de garantir transparence, sécurité et protection des investisseurs.



Assurer la transparence des opérations

En effet, il a pour objectifs de renforcer d'abord la protection des investisseurs en veillant à ce que les informations sur les émetteurs et leurs projets d'investissement soient claires, complètes et transparentes. Cela permet aux investisseurs de prendre des décisions éclairées avant de s'engager dans des placements financiers.

Ensuite, d'assurer la transparence des opérations pour les entreprises et les institutions qui souhaitent émettre des titres financiers au public. Cela inclut la divulgation des informations financières détaillées, des plans d'affaires, ainsi que des études d'impact et des risques associés aux investissements.

Après, renforcer la confiance dans le marché. En régulant les appels publics à l'épargne, la Cosumaf cherche à établir un environnement plus confiant et fiable pour les investisseurs nationaux et étrangers. Car un marché financier bien régulé encourage la participation des investisseurs et peut attirer des capitaux externes vers la région. Et enfin, de faciliter le financement des entreprises de la région qui souhaitent lever des fonds

pour leurs projets de développement. Cela permet aux entreprises de divers secteurs d'accéder à une source de financement à travers des émissions de titres.

Dans le détail, il s'agira pour les entreprises qui souhaitent lever des fonds via des émissions

d'actions ou d'obligations de soumettre un dossier complet à la Cosumaf pour examen et approbation. Cela inclut la présentation des documents financiers et des informations détaillées sur l'offre. De plus, les informations sur l'émission doivent être publiées de manière à ce que tout investisseur potentiel puisse les consulter avant de prendre une décision. Cela inclut des détails sur la nature des titres, les conditions de l'émission, et la stratégie de l'entreprise émettrice. Outre cela, le règlement prévoit des sanctions pour les entreprises qui ne respectent pas les obligations de transparence et de divulgation, afin de maintenir l'intégrité du marché.

QUEL IMPACT SUR LES MARCHÉS FINANCIERS DE LA SOUS-RÉGION

Le nouveau règlement de la Cosumaf sur l'appel à l'épargne public au sein de la Cemac est un pas important vers la modernisation des marchés financiers de la sous-région. En clair,

il vise à renforcer la transparence, à protéger les investisseurs et à favoriser un environnement de financement plus stable et structuré pour les entreprises. En cas de mise en œuvre réussie, il pourrait avoir un impact positif sur la croissance économique régionale et attirer davantage de capitaux pour les projets de développement dans la sous-région.

Cependant, ce règlement pourrait stimuler l'activité sur la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale, en encourageant un plus grand nombre d'entreprises à émettre des titres financiers. Il peut ainsi contribuer à une meilleure liquidité et à une diversification des investissements dans la région.

Dans la même veine, avec une meilleure régulation, le marché des capitaux de la Cemac devient plus attractif pour les investisseurs internationaux, qui sont souvent prudents vis-à-vis des marchés moins transparents. Une régulation stricte renforce la confiance des investisseurs. En facilitant l'accès des entreprises à des fonds propres, ce règlement permet de financer des projets d'infrastructure, de développement industriel ou de croissance, ce qui peut avoir un effet bénéfique sur l'économie régionale.

Rappelons que la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale a pour mission de veiller à la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières et dans d'autres instruments financiers. Elle veille également à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement du marché.

André Noir

INDICE DE DÉVELOPPEMENT

Le Cameroun à mal à son capital humain

Selon le Rapport national sur le développement humain 2022, publié le 5 février 2025, le pays doit encore faire des efforts significatifs pour développer les secteurs de l'éducation et de la santé.



PAGE 6 Quel capital humain pour la transformation structurelle de l'économie camerounaise

Le Rapport national sur le développement humain au Cameroun 2022 est disponible. Il a été présenté le 5 février 2025 au cours d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire, Alamine Ousmane Mey.

C'était en présence du ministre des Finances, Louis Paul Motaze, la représentante de la coordonnatrice du système des Nations unies et du représentant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Cameroun. Intitulé : « quel capital humain pour la transformation structurelle de l'économie

camerounaise ? », ledit rapport met en lumière la situation de cette problématique suivant ses différentes composantes à savoir : éducation et formation professionnelle, santé et nutrition, capital social et culturel.

Plus concrètement, ce document souligne l'importance du capital humain dans la transformation structurelle de l'économie camerounaise. Il met également en évidence la nécessité d'investir davantage dans le capital humain et d'améliorer l'accès aux soins de santé et à l'éducation (en particulier dans l'enseignement technique, les sciences et l'ingénierie).

Il met aussi en perspective les faiblesses du capital humain, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé, qui impactent la transformation structurelle de l'économie. Bien que des avancées aient été observées dans le domaine éducatif, des inégalités subsistent, surtout entre les régions.

Le rapport insiste sur la nécessité d'améliorer la scolarisation, de promouvoir les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (Stem), tout en renforçant l'accès aux soins de santé et à une nutrition adéquate. En parallèle, des suggestions sont formulées pour renforcer le patriotisme économique et favoriser la gouvernance stratégique afin de mobiliser le capital humain vers des objectifs de développement durable. Face à cette situation, « le pays doit encore faire des efforts significatifs pour développer le capital humain », recommande le rapport.

L'on apprend ainsi par exemple que le secteur tertiaire domine l'économie camerounaise avec 57,1% de l'emploi formel, tandis que le secteur secondaire, notamment l'agroalimentaire, reste sous-développé, le système de santé est insuffisant pour assurer une prise en charge adéquate et globale, le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire élevé à 105,7% en 2019, mais taux d'achèvement de seulement 65,5%, la transition primaire-secondaire à 63%

(2015-2021), le TBS au secondaire à 47,4% en 2019, avec un achèvement scolaire de 57,8% au premier cycle, moins de 21% des apprenants en enseignement secondaire technique en 2020-2021, et dans le supérieur, on enregistre une faible présence des apprenants dans les filières « agriculture » (1,5%) et « ingénierie » (8,5%) en 2021.

Pour améliorer cette situation, le rapport propose certaines actions et réformes à mener, notamment le renforcement des fondamentaux en sciences et technologies, promouvoir les vocations scientifiques, valoriser l'enseignement technique et la formation professionnelle, et développer la formation continue, la promotion de la santé et la sécurité nutritionnelle à travers l'amélioration de l'offre de santé, le renforcement de la couverture santé universelle, et la promotion de la sécurité nutritionnelle ainsi que la promotion d'une gouvernance stratégique et inclusive, à travers la mise en place d'un dispositif de veille stratégique dans l'éducation et la formation professionnelle, une politique migratoire incitative, et la promotion des valeurs républicaines. En marge du Rapport national sur le développement humain 2022, le Pnud a également procédé au lancement du Rapport du développement humain Sahel 2023 et du Rapport du développement humain 2023-2024.

Omer Kamga

DEVELOPPEMENT URBAIN

Célestine Ketcha Courtès veut améliorer la mobilité dans les villes

Le sujet est au centre de la conférence annuelle des services centraux et déconcentrés du ministère de l'Habitat et du Développement urbain (MINHDU), ouverte le 12 février dernier à Yaoundé.

Dans son discours d'ouverture, Célestine Ketcha Courtès a précisé d'emblée, qu'il s'agit d'une évaluation « constructive » de la mise en œuvre de leurs projets. A cet effet, la ministre de l'Habitat et du Développement urbain a rappelé qu'en 2023 déjà, le management participatif a été évoqué comme outil majeur de mise en œuvre des politiques publiques dans les problématiques urbaines. En 2024, c'est la décentralisation comme stratégie optimale d'exécution des projets urbains qui avait été mise en exergue.

PERSPECTIVES 2025

S'appuyant sur le thème de la conférence, à savoir : « perspectives 2025 et contribution du sous-secteur urbain à l'amélioration des conditions de vie des populations », la ministre a expliqué qu'il est question de montrer l'impact avéré des projets de voirie urbaine et d'assainissement dans le quotidien des Camerounaises et des Camerounais. Pour Célestine Ketcha Courtès en effet, la rencontre de cette année est particulière, car, « cette année est porteuse de deux consultations électorales dont celle présidentielle en octobre prochain », a-t-elle fait remarquer avant d'ajouter : « L'enjeu pour nous est énorme. Il nous faut des

résultats. Il nous faut des résultats marquants et un plan de communication performant ». Importance du sous-secteur urbain L'occasion a permis au Mindhu de revenir sur la place des infrastructures comme moteur du développement économique de notre pays. Dans ce sens, la ministre a précisé que le sous-secteur urbain, l'une des décompositions du secteur infrastructure, est la locomotive de la croissance du pays. C'est ainsi qu'elle affirme que « le produit intérieur brut se trouve dans les villes. L'urbain concentre l'ensemble des richesses. Pour ainsi accompagner la productivité, il nous faut des infrastructures de voirie de qualité ».

Dans cette optique, Célestine Ketcha Courtès relève que le cap a été fixé par le Président de la République et leur rôle est d'améliorer significativement la mobilité urbaine dans les principales villes. C'est



La Mindhu sur le terrain de la performance

dans ce contexte, souligne-t-elle, que la loi de finances de l'Etat du Cameroun pour l'exercice 2025 prévoit 1863 milliards FCFA en budget d'investissement dont 1153 milliards FCFA pour le secteur des infrastructures soit 61,9% de l'enveloppe globale.

Pour elle donc, ce sont les résultats visibles, immédiats et palpables pour les populations

qui rentrent dans le cadre du septennat des grandes opportunités, qui vont permettre aisément aux populations de faire confiance et de permettre la poursuite sereine des grandes réalisations du chef de l'Etat. Cette conférence de deux jours s'achève ce 23 février avec la cérémonie de présentation des vœux de nouvel an au ministre.

Elise Nguélé

FOTRAC 2025

L'assainissement des corridors au centre de la 16ème édition

Les préparatifs de la prochaine édition de la Foire Transfrontalière Annuelle d'Afrique Centrale (FOTRAC), prévue du 17 au 30 juillet 2025, ont été lancés à Yaoundé.



Ouvrir les portes au « Made in Cameroon »

S'exprimait le 16 janvier 2025 à Yaoundé, Jean Christian Anicet Atangana, sous-directeur des relations commerciales régionales et internationales au ministère camerounais du Commerce, a vivement interpellé les administrations concernées, à travailler étroitement avec les ambassades pour relayer les informations relatives à la 16ème édition de la Foire Transfrontalière Annuelle d'Afrique Centrale (FOTRAC), prévue du 17 au 30 juillet 2025, entre Kye-Ossi (Cameroun), Bitam (Gabon) et Ebebevein (Guinée équatoriale).

« Nous demandons aux administrations de venir prendre des stands », a-t-il martelé au cours de la première réunion préparatoire qu'il présidait à l'Immeuble Rose, au nom du ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana. Y prenaient également part, les institutions nationales, régionales, sous-régionales, le secteur privé, et les administrations publiques et parapubliques.

Organisés sur le thème : « Transformer les corridors d'Afrique centrale en de véritables passerelles sécurisées pour l'atteinte des objectifs du développement durable et la ZLECAF », les débats à l'occasion de la FOTRAC vont s'articuler autour de l'intégration régionale, du commerce inter-régional, de la coopération transfrontalière, des questions de paix et sécurité. Il sera également question de promouvoir, assainir les corridors, ouvrir les portes au « Made in Cameroon », le « Made in Africa », découvrir de nouveaux horizons, et montrer son savoir-faire.

« C'est notre défi majeur d'inviter autour de la table, toutes les parties prenantes, et surtout les convaincre afin qu'ils viennent à Kyé-Ossi, voir tout ce que nous faisons en termes de diversité de production, de diversité d'acteurs, afin que vive la sous-région, afin que vive le continent africain », a expliqué Danielle Nlate, présidente du Réseau des femmes actives de l'Afrique centrale (REFAC) et promotrice de la FOTRAC.

Aussi va-t-elle poursuivre « ce que nous faisons à la FOTRAC, c'est

l'idéal. Nous essayons de former, d'informer et d'encadrer les acteurs qui sont majoritairement les jeunes Camerounais et les femmes d'Afrique centrale produisant le Made in Africa, afin qu'ils puissent être à la mesure de la compétition. Car, quand on parle de mondialisation, du marché continental à travers la ZLECAF, il faut bien que nous ayons des capacités. C'est ce que nous faisons, en donnant assez d'outils aux acteurs nationaux, continentaux, pour qu'ils puissent s'exprimer valablement sur le marché. »

La première rencontre préparatoire s'est achevée sur un sentiment de satisfaction total, avec la participation d'au moins six institutions onusiennes, les ministères, les institutions sous-régionales, le secteur privé, ainsi que des acteurs venus du Tchad. Les participants ont discuté de la transformation des corridors en de passerelles véritablement sécurisées. En ce qui concerne la participation des femmes dans le commerce transfrontalier, la nécessité d'assainissement du milieu s'impose. C'est ce qui explique la présence des représentants des forces de maintien de l'ordre (police, gendarmerie), le gouverneur de la région du Sud.

L'idée étant de travailler en synergie afin d'élaguer toutes les entraves au commerce transfrontalier et au commerce international. Selon la présidente du REFAC, « les répercussions sont claires. Car, lorsqu'on est réduit à ne pas avancer chez soi, ou chez le voisin frère, ce serait difficile d'aller à l'international. Dans tous les cas, nous tenons le leadership économique dans la sous-région Cemac et il est question de tenir toujours la flamme haute, bien allumée et que vive l'intégration, pour que chacun s'épanouisse dans son domaine, et que justement la paix règne ». Il faut dire que l'évènement se tiendra simultanément à Kye-Ossi, Bitam et Ebebevein, avec pour innovation, une incursion du côté de Djibloho où aura lieu l'élection Miss intégration régionale, ambassadrice de Paix.

Omer Kamga

BUDGET 2025

Édéa alloue 3 milliards de Fcfa pour son développement

La session budgétaire ordinaire pour l'exercice 2025 s'est tenue le 7 février 2025 à l'Hôtel de Ville, présidée par le maire, Dr Albert Emmanuel Nlend, en présence du 2e adjoint préfectoral, Junior Béa Béa Wanta.



Dr Emmanuel Nlend, Maire de la Ville D'Édéa

Le budget proposé pour l'année s'élève à 3 milliards de Fcfa, une baisse par rapport à l'exercice précédent, qui était de 3 047 316 056 Fcfa, soit une réduction de 47 316 056 Fcfa, équivalente à environ 1,55 %. Ce budget, équilibré en recettes et en dépenses, doit permettre à la commune de mobiliser environ 150 millions de Fcfa par ses propres moyens et d'attendre des subventions de l'État d'environ 1,6 milliard de Fcfa.

Selon le secrétaire général de la communauté, une somme de 1 264 277 635 Fcfa a déjà été mobilisée. En ce qui concerne les dépenses, le budget prévoit un total de 1 691 910 837 Fcfa, représentant 56,39 % de la totalité des dépenses. Les investissements sont estimés à 1 308 089 164 Fcfa, soit 43,60 % du budget général.

Au total, seize projets ont été identifiés, nécessitant une enveloppe de 1 573 700 676 Fcfa, s'articulant autour de quatre grands axes : l'amélioration des services sociaux de base, le développement économique et la protection de l'environnement, la promotion de la citoyenneté, ainsi que la gouvernance locale. Le maire a souligné la nécessité de poursuivre ses missions traditionnelles en mettant un accent particulier sur les infrastructures et l'amélioration de l'offre des services sociaux de base. Parmi les projets d'infrastructure envisagés, on note la poursuite des travaux de réhabilitation de la voirie urbaine, notamment la réhabilitation de l'avenue des banques et l'aménagement de certains carrefours par la pose de pavés autobloquants. Il est également prévu de continuer les travaux d'accès à l'éclairage public solaire, couplés à l'entretien du réseau électrique existant.

À ce niveau, l'aménagement de l'éclairage solaire sur le tronçon Carrefour Kribi-nouvel hôtel de ville est prévu, ainsi que la construction de forages dans la commune d'arrondissement d'Édéa 2ème. Sur le plan économique et culturel, la construction d'une aire de repos pour gros porteurs à Nkankazock est

très avancée. Il est également prévu de construire une seconde aire de repos en partenariat public-privé au niveau de Sikoum, d'aménager des zones de parking et de stationnement sur certaines artères de la ville, et de construire de nouvelles boutiques au marché central et au marché du bord, couplées avec la réhabilitation du marché Bilalang.

La construction de bâtiments communaux à vocation de logements communaux de type R + 2 à Ekite et au niveau du plateau administratif, ainsi que la reconversion de l'ancien hôtel de ville en complexe de loisirs et de culture, tout comme l'acquisition d'un camion benne de 10 roues, deviendront une réalité en 2025.

COLLABORATIONS AVEC LES SERVICES FISCAUX

En termes de dépenses de fonctionnement, les salaires du personnel représentent 26,6 % des dépenses, soit environ 451 088 836 Fcfa. Les conseillers ont recommandé au maire de se concentrer sur l'assainissement du réseau routier avant l'arrivée des pluies, un enjeu crucial pour la commune d'Édéa. Le projet de budget a également pris en compte les nouveaux défis économiques, notamment la récente loi sur la fiscalité locale.

Les autorités espèrent une amélioration du recouvrement des taxes locales grâce à des collaborations avec les services fiscaux et des partenaires internationaux comme le Giz. L'exercice 2025 s'annonce donc comme une année déterminante pour Édéa, avec un budget qui vise à renforcer les infrastructures et à améliorer les services sociaux de base. La communauté urbaine est déterminée à poursuivre ses missions tout en intégrant les recommandations issues des débats d'orientation budgétaire. Ce budget, bien qu'en baisse par rapport à l'année précédente, constitue une opportunité de redynamiser l'économie locale et de répondre aux besoins essentiels des citoyens.

Placide Onguéné

PRODUCTION PETROLIERE

Le Cameroun prévoit une baisse de 2,2 millions de barils en 2025

Avec ces prévisions baissières, le secteur pétrolier camerounais devrait enregistrer une croissance négative de -1% du Produit intérieur brut (PIB) après -2,6% estimée en 2024.

Le Cameroun table sur une production de 20,7 millions de barils de pétrole brut en 2025 contre environ 22,9 millions de barils en 2024. Ces projections sont contenues dans le « Rapport sur la situation et les perspectives économiques, sociales, et financières de la nation ». Cette production serait en baisse de 2,2 millions de barils (-9,6%) en glissement annuel. Sans faire de précisions sur le volume de production, la loi de finances 2025 promulguée en décembre dernier, avait déjà prévu une baisse d'activité dans le secteur pétrolier camerounais caractérisée par une contribution négative de -1% au Produit intérieur brut (PIB) par rapport à une estimation de -2,6% du PIB un an plus tôt.

Le rapport de politique monétaire d'octobre 2024 de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac) rappelle que le Cameroun est le petit poucet de la zone Cemac en matière de production pétrolière en 2022. Sur une production globale estimée à 39,5 millions de tonnes, le pays n'a contribué qu'à hauteur de 8,9% contre 13,7% pour la Guinée équatoriale, le Congo (34,4%), le Gabon (26,3%) et le Tchad 17,7%. La Banque commune à ces 06 Etats de la Cemac, attribue la chute de la production pétrolière à la maturation des champs pétroliers ayant atteint leur pic de production ainsi que des problèmes techniques et logistiques liés notamment au vieillissement des infrastructures.

Cette analyse est renchérie par des experts camerounais pour qui, les puits sont en train de tarir et les champs vieillissants. « La baisse de la production est constante. Ça veut tout simplement dire qu'on n'arrive pas (encore) à remplacer nos réserves en pétrole. Dans notre industrie pétrolière, il y a un ratio production-découverte pour pouvoir balancer les réserves. Quand les réserves ne sont pas remplies, les gisements (champs pétroliers) tarissent. Et quand les champs pétroliers tarissent, cela entraîne automatiquement la baisse de la production parce que, entretemps, il n'y a pas de nouveaux champs qui sont mis en production pour palier la situation », explique Bareja Youmssi, expert en mines et pétrole, enseignant-chercheur rattaché à l'École Polytechnique de Bamenda dans le Nord-Ouest du pays.

Selon les statistiques de la Société nationale des hydrocarbures (SNH), les réserves d'hydrocarbures étaient estimées à 309,97 millions de barils en 2020. Or pour l'expert contacté par EcoMatin, le pays manque d'une politique d'enfouissement des réserves. Car, argumente-t-il, les réserves s'amincissent au fil des années. « Quand on regarde sur le temps, ces réserves ne nous suffisent que pour 10 ans. Si entre-temps il n'y a pas de nouvelles découvertes, de nouveaux développements de champs pétroliers, le pays d'ici 2035, sera non producteur de pétrole », s'inquiète l'expert minier.



Une plateforme pétrolière

Pour lui, il incombe dès lors de sélectionner de nouveaux opérateurs en plus des grands producteurs que sont notamment le franco-britannique Perenco qui exerce dans la zone Douala-Campo-Kribi et le chinois Adax Petroleum dans le bassin du Rio Del Rey. Toutefois, les potentielles entreprises devraient disposer des moyens financiers et techniques conséquents pour accroître les réserves et mettre en production de nouveaux champs pétroliers.

D'après les perspectives le gouvernement camerounais, la production pétrolière

devrait poursuivre sa tendance baissière jusqu'en 2026 où elle s'établirait à 20,8 millions de barils, avant de remonter à 22,1 millions de barils en 2027 contre 26,556 millions de barils en 2020. Avec la baisse annoncée du prix du baril de pétrole sur le marché international, les recettes pétrolières prendraient également un coup. La loi de finances rectificative prévoit par exemple, des recettes pétrolières de l'ordre de 734,8 milliards de Fcfa en 2025, en baisse de 66,8 milliards de Fcfa (-8,3%) comparé à 2024.

Rémy Ngassana

EAU ET ÉNERGIE

Eloundou Essomba à l'épreuve de l'approvisionnement

Le ministre de l'Eau et de l'Energie, Gaston Eloundou Essomba, qui a présidé, vendredi 7 février dernier, la conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés du département ministériel dont il préside aux destinées, est vivement attendu en cette année 2025 où les populations veulent sortir de la centrale des promesses pour voir l'eau potable inonder les ménages.



Gaston Eloundou Essomba, Ministre de l'Eau et de l'Energie

Le ministre de l'Eau et de l'Energie, Gaston Eloundou Essomba, qui a présidé, vendredi 7 février dernier, la conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés du département ministériel dont il préside aux destinées, est vivement attendu en cette année 2025 où les populations veulent sortir de la centrale des promesses pour voir l'eau potable inonder les ménages.

Le thème de cette conférence à lui tout seul renseignait sur l'urgence et tout l'intérêt porté sur cette double problématique. « Approvisionnement en eau et en énergie : enjeux et défis d'adéquation entre la production, le transport et la distribution ».

A retenir de ce conclave le discours de Gaston Eloundou Essomba qui a rappelé les objectifs du ministère tournés vers

un accès amélioré à l'eau et à l'énergie. Ce d'autant plus que cette rencontre visait à explorer des solutions innovantes pour revitaliser les secteurs du transport et de la distribution. Toute chose qui repose sur l'ambition d'améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'énergie, en orientant les discussions vers l'identification de méthodes et de modèles efficaces pour atteindre cet objectif crucial.

A la vérité, le secteur eau et énergie est sous pression. Subdivisé en trois segments: production, transport et distribution, il faudrait assurer une adéquation entre les trois segments. Pour ce qui concerne l'eau, la Snd 30 demande de porter le taux d'accès de 64,7% en 2014 à 90% en 2030. L'année 2024, même si elle n'a pas été parfaite, a été riche en accomplissements.

TRAVAUX D'EXTENSION DES RÉSEAUX

Entre projets réalisés et d'autres en cours de réalisation, le Minee se félicite du Projet d'approvisionnement en eau potable de Yaoundé et ses environs (Paepys) qui produit 300 000 mètres cubes par jour. Toutefois, le problème de la vétusté des ouvrages de distribution s'est rapidement posé.

Dans l'urgence, le président de la République a fait débloquer 10 milliards de Fcfa pour l'édification d'un réseau de distribution, afin que l'eau potable parvienne dans les ménages. Avec cette cagnotte, la Camwater a pu engager des travaux pour réhabiliter tous les réseaux de distribution.

« On va faire beaucoup de travaux d'extension des réseaux pour amener l'eau dans les nouveaux quartiers. Dans la même veine, on va travailler dans les réseaux qui existent déjà pour donner beaucoup plus de pression parce qu'il y a des points qui sont tels que même quand le réservoir est plein, l'eau n'y arrive pas. Il faudra installer des dispositifs de suppression pour permettre à ces points d'avoir accès à l'eau potable », a confié Eloundou Essomba.

Dans la même veine, le projet d'alimentation en eau potable de Douala et ses environs a été lancé en fin d'année dernière. Il devrait produire 400 000 mètres cubes d'eau par jour. Le milieu rural n'est pas en reste. Plus de 24 000 ouvrages d'hydraulique sont fonctionnels. Des projets sont en cours, notamment l'AEP 9 villes (Maroua, Garoua, Garoua-Boulai, Dschang, Yabassi).

TRANSPORT ET LA DISTRIBUTION : LE NŒUD GORDIEN

Quid du secteur de l'électricité ? Ici ? Le Minee salue la mise en service progressive du barrage de Nachtigal. Avec ses 420 mégawatts introduits dans le réseau interconnecté sud, il fournira 30% de l'énergie nécessaire au Cameroun. L'année 2025 n'est-elle pas placée sous le signe du transport et de la distribution ? En effet, des efforts en termes de production ont été

fournis, mais le nœud gordien demeure le transport et la distribution.

« Il faudrait que les infrastructures de transport et de distribution soient mises au même niveau que l'infrastructure de production. C'est pour cela que cette année 2025, nous allons concentrer notre action principalement sur les réseaux de transport et de distribution pour permettre l'impact des infrastructures de production dans tous les ménages », explique le patron de l'Eau et de l'énergie.

Lui qui annonce dans la foulée d'importants travaux de réhabilitation des réseaux de transport entrepris pour permettre aux ménages et aux entreprises de bénéficier de cette production. Ce, avec l'apport de la Sonatrel, d'Eneo, et la Camwater. « Si on n'est pas efficace et efficient dans le transport et la distribution, il peut arriver que cela ne soit pas perceptible au niveau des populations. Nous pensons que c'est à ce niveau-là qu'il y a un problème aujourd'hui », a-t-il reconnu.

Convaincu que 2025 s'annonce chargée, le Minee rassure les populations de ce que la plupart des transformateurs aujourd'hui vétustes ou dépassés, seront systématiquement remplacés. « Nous allons travailler sur les lignes d'ossatures pour éviter les interruptions qui sont dues aux chutes des poteaux en bois. Nous avons au moins 1.600.000 poteaux en bois aujourd'hui et au moins 40% sont vétustes. Voilà pourquoi nous sommes en train d'engager une vaste campagne de remplacement des poteaux en bois par des poteaux en béton. Ceci va nous permettre d'avoir un réseau beaucoup plus stable », a promis Eloundou Essomba.

Bouba Yankréo

ROUTE NGOURA II-YOKADOUMA Une mission de la BAD au Cameroun pour évaluer le projet

Depuis le 3 février 2025, une mission de la Banque africaine de développement (BAD) est présente au Cameroun pour évaluer la faisabilité d'un projet d'aménagement routier dans la région de l'Est.



Cruciale pour le désenclavement de la région de l'Est du Cameroun

Cette mission, qui se poursuivra jusqu'au 19 février prochain, vise à finaliser les études et à préparer la mise en œuvre de la phase 1 du « Programme de désenclavement et de connectivité des bassins économiques transfrontaliers de la région de l'Est ». Selon le ministère des Travaux publics, cette première phase prévoit l'aménagement de la route Ngoura II-Yokadouma, longue de 156 km.

Le bitumage de la route Ngoura II-Yokadouma est cruciale pour le désenclavement de la région de l'Est du Cameroun. En effet, cette route est essentielle pour faciliter le transport

des produits agricoles, miniers et forestiers, en provenance des zones de production de cette région. Elle joue également un rôle clé dans la connectivité des zones frontalières adjacentes, telles que la République centrafricaine (RCA), le Congo et le Tchad, permettant ainsi de renforcer les échanges commerciaux au sein de la sous-région.

La mission de la BAD, dirigée par Cestmir Alberic Houssou, responsable du projet au sein de l'institution financière, a pour objectif de vérifier la faisabilité du projet sous différents aspects. Elle est composée de 19 experts qui travailleront de concert avec les

autorités camerounaises et les acteurs locaux pour examiner les données économiques et financières liées au projet, mais aussi évaluer les impacts sociaux et environnementaux du futur aménagement routier afin de s'assurer que le projet respecte les normes de durabilité et d'inclusivité, apprend-on. En outre, la mission vise à élaborer un plan de financement détaillé, à évaluer la contribution de la BAD au financement du projet et à définir les principaux indicateurs de réussite.

Le Cameroun négocie un prêt auprès de la BAD pour financer l'aménagement de la section de la route Ngoura II-Yokadouma. Le 16 septembre 2024, le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, a sollicité l'appui de son collègue de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Alamine Ousmane Mey, afin d'obtenir ce financement, d'un montant de 158,8 milliards de Fcfa. Ce projet s'inscrit dans un effort global du gouvernement camerounais visant à désenclaver la région de l'Est, qui souffre depuis longtemps d'un manque d'infrastructures routières adaptées.

Omer Kamga

PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE Favoriser les Partenariats Public-Privé

Le Ministre délégué au ministère de l'Économie et de la Planification du Territoire (Minepat) Paul Tasong Njukang, Mme le Ministre de l'habitat et du développement urbain (Mindhu) Mme Célestine Ketcha-Courtes et le Directeur adjoint de l'AFD au Cameroun Sylvestre Mang ont présidé le lancement des ateliers de restitutions portant sur le programme d'assistance technique de la Facilité Multi-pays pour l'appui au développement des Partenariats Public-Privé (PPP). Des ateliers au bénéfice du projet de revalorisation économique et touristique du lac municipal, d'aménagement de la vallée de la Mingo à Yaoundé et de la Zone Logistique de Ngoumou.



PAGE 9 Paul Tasong, Ministre Délégué au Minepat

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'assistance technique de la Facilité Multi Pays pour l'appui au développement des Partenariats Publics Privés (PPP), engagé depuis avril 2023, le groupe AFD à travers sa filiale Expertise France accompagne l'Etat du Cameroun dans le renforcement de ses capacités institutionnelles dans la conception, la structuration et la gestion de projets de PPP. Ces ateliers auront pour principal objectif de présenter et capitaliser sur les résultats des études de pré-faisabilité pour la revalorisation touristique du lac municipal et d'aménagement de la vallée de la Mingo à Yaoundé et l'étude de la Zone Logistique de Ngoumou.

Objectifs du programme
Le programme d'assistance technique de la Facilité Multi-pays pour l'appui au développement des Partenariats Public-Privé (PPP) a pour but de promouvoir et accompagner l'émergence de PPP durables et conformes aux bonnes pratiques internationales et de contribuer ainsi au financement et à la réalisation des infrastructures nécessaires au développement des pays bénéficiaires, via :
1. Un appui à la planification (outil et mise en œuvre) et à la préparation des projets (outils standardisés et pré-faisabilité) ;

2. Un parcours de formation.
Ces ateliers permettront à l'Etat du Cameroun de capitaliser et d'attirer plus d'investisseurs privés dans le but de réaliser des projets ou à fournir des services difficiles à financer ou à gérer uniquement par le secteur public.
L'intérêt du développement de Partenariats Public-Privé (PPP) au Cameroun est qu'il permet :

- D'améliorer la gouvernance des infrastructures réalisées en PPP - notamment la planification et la préparation des projets ;
- D'améliorer l'optimisation des dépenses publiques à travers des outils : VfM, soutenabilité budgétaire des projets de PPP élaborés en impliquant les différents acteurs concernés ;
- D'appuyer deux projets PPP prioritaires, via deux études de pré-faisabilité ;
- De partager des ressources et des risques entre les deux parties qui contribuent en matière des ressources financières, techniques ou humaines et partagent les risques associés au projet ;
- D'atteindre des objectifs communs : ils permettent à l'État de se doter de fournitures de services publics, d'infrastructures (routes, écoles, hôpitaux, etc.) ou de services urbains (eau, gestion des déchets, etc.).
- D'améliorer le financement : la démarche PPP réduit les emprunts de l'État en échange d'une concession d'exploitation sur une durée précise ;
- D'avoir une durée limitée : elle permet à l'État de rentrer en possession de l'ouvrage, après une durée définie ;
- De garantir qualité et performance : des clauses de performance qui garantissent le respect des normes de qualité et l'atteinte des résultats spécifiques.

Christian Trésor Adong

MARCHÉ FINANCIER

En quête de 100 milliards de Fcfa, la SNPC séduit les investisseurs gabonais

La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a lancé un emprunt obligataire par appel public à l'épargne sur le marché financier de la Cemac. Dénommée « SNPC 6,5% Net 2024-2029 », cette opération, validée par la Cosumaf, vise à renforcer les activités de forage de la société. Présentée ce mardi 11 février à Libreville, elle cible en priorité les investisseurs institutionnels et les entreprises disposant d'excédents de trésorerie.



Mobiliser 100 milliards de francs CFA pour intensifier les activités de forage

Afin de développer ses nouveaux permis onshore Nanga I, Mayombe II et Kouakouala, octroyés par le gouvernement congolais, la SNPC a déjà engagé des investissements sur fonds propres. Dans le cadre de son programme «Performance 2025», elle a été autorisée à lever un montant global de 300 milliards de FCFA via des émissions obligataires sur le marché financier de la Cemac. La première tranche, présentée à Libreville, vise à mobiliser 100 milliards de francs CFA pour intensifier les activités de forage et, à terme, augmenter significativement la production

pétrolière nationale, selon Maixent Raoul Ominga, le directeur général de la SNPC.

L'émission propose 10 millions d'obligations d'une valeur nominale de 10 000 francs CFA chacune, avec un minimum de souscription fixé à 150 obligations. L'objectif affiché lors de la présentation à Libreville était clair : convaincre les investisseurs de la Cemac de saisir cette opportunité financière prometteuse. « Cette opération démontre qu'en Afrique centrale, nous sommes capables de mobiliser des financements pour nos entreprises », a souligné un des co-arrangeurs de l'opération. Il a également insisté sur la volonté d'inciter d'autres entreprises à solliciter le marché financier local pour leurs besoins en financement.

UN FINANCEMENT STRATÉGIQUE POUR L'EXPANSION PÉTROLIÈRE

Antoine Mboussi

Ce, ajoutant que cette opération cible particulièrement « les entreprises qui ont des excédents ». La période de souscription, ouverte depuis le 23 décembre 2024, se clôturera le 27 février 2025, sauf en cas de mobilisation anticipée du montant total ou d'une éventuelle prolongation. L'un des atouts majeurs de cette levée de fonds réside dans l'exonération des intérêts de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers dans l'ensemble des pays membres de la Cemac. Le paiement des intérêts sera effectué annuellement, dès la première date anniversaire de l'émission.

Le remboursement du capital se fera de manière linéaire, à raison d'un cinquième du montant souscrit chaque année. Par ailleurs, la SNPC se réserve le droit de racheter ses titres à partir de la troisième année sur le marché secondaire. Une disposition qui n'aura aucun impact sur le calendrier d'amortissement initial et qui garantira aux investisseurs souhaitant conserver leurs obligations jusqu'à l'échéance de percevoir l'intégralité des rendements attendus. Avec cette opération, la SNPC entend non seulement financer son expansion, mais aussi renforcer la confiance des investisseurs dans le marché financier régional.

Antoine Mboussi

EMPLOI JEUNE

Ce que propose le Cameroun

Face au chômage persistant, le président Paul Biya a dévoilé, lors de son discours du 10 février 2025, de nouvelles initiatives pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Entre la mise en place de bureaux d'emplois municipaux et la création de 10 000 emplois dans le secteur de l'environnement, le chef de l'Etat exhorte surtout la jeunesse à explorer l'auto-emploi et les filières porteuses comme l'agropastoral et le numérique.

Ce 10 février 2025, veille de la 59^e édition de la Fête de la Jeunesse, le chef de l'Etat Paul Biya a annoncé de nouveaux dispositifs dont l'objectif est de réduire le taux de chômage. Concrètement, dans le domaine de la formation, Paul Biya dit avoir instruit son gouvernement d'accélérer la mise en place des Bureaux d'emplois municipaux, « en vue d'un encadrement optimal des jeunes demandeurs d'emplois ». Ce projet viendra s'ajouter aux Centres de formation aux métiers de Nanga Eboko et de Lembe-Yezoum dans la région du Centre ainsi que d'autres infrastructures similaires en gestation dans plusieurs localités du pays, poursuit le chef de l'Etat.

Dans la même veine, le Cameroun compte résorber le chômage à travers la mise en place annoncée d'un cadre réglementaire régissant l'aide d'embauche des primo-demandeurs d'emplois. Ce dispositif, explique le chef de l'Etat, « vise à mieux accompagner les jeunes n'ayant jamais eu d'activités professionnelles dans la recherche de leur premier emploi ». Bien plus, le gouvernement devra élaborer un « Répertoire national des emplois, métiers et professions ». Celui-ci entend « consolider, analyser et diffuser des formations sur des opportunités

d'emplois disponibles » au Cameroun. 10 000 « emplois verts » à créer. Les questions relatives à la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique ne sont pas en reste. Le gouvernement est ainsi tenu d'impliquer le plus grand nombre de jeunes dans le cadre de ces engagements. D'où, l'annonce du Programme de promotion des emplois verts « en cours d'exécution ». Le résultat attendu de cet autre projet gouvernemental est la création de plus de 10 000 emplois à travers les activités génératrices de revenus. Les domaines prioritaires sont : l'assainissement, le recyclage des déchets ou l'agriculture biologique.

Sur le plan de la santé, l'opération de contractualisation de plus de 9 000 personnels (annoncée le 31 décembre 2024) sera lancée « dans les prochains jours », rassure Paul Biya. L'ambition des pouvoirs publics à travers cette action est de « sortir de la précarité et d'améliorer les conditions de vie » des milliers de jeunes diplômés du secteur de la santé. Par ailleurs, Paul Biya rassure de la poursuite des recrutements dans la Fonction publique. Cependant, souligne-t-il, l'Etat, compte tenu de la limite de ses ressources financières et des chocs (internes et externes) auxquels il est confronté, ne saurait



Message de Paul Biya à la Jeunesse

absorber tous les jeunes en quête du matricule ou tout au moins, assurer un emploi à tous dans le secteur privé.

A en croire le président de la République, l'emploi salarié n'étant pas le seul moyen d'insertion sur le marché du travail, d'autres voies existent à l'instar des opportunités qu'offrent les domaines tels que l'industrie agropastorale. Paul Biya invite aussi ses « chers jeunes compatriotes » à capitaliser les atouts du numérique pour développer l'auto-emploi afin de relever les défis qui se posent avec acuité.

Pour rappel, les initiatives annoncées par le chef de l'Etat ce 10 février 2025 viendront s'ajouter à d'autres en cours à l'instar du Programme de promotion de l'entrepreneuriat agro-pastoral des jeunes (PEA-Jeunes), Projet d'Insertion Socio-économique des Jeunes par la création des micro-entreprises de fabrication du Matériel Sportif (Pifmas), Projet de transformation et de valorisation des produits agricoles et agroalimentaires (Transfagri) pour encore le Plan triennal spécial jeunes.

Omer Kamga

INITIATIVE ENTREPRENEURIALE

« Au sein de notre banque, nous croyons fermement qu'il est essentiel d'équiper les jeunes, créatifs et ambitieux » Marguerite Fonkwen Atanga, DG CCA-Bank

A l'occasion de la célébration de la 59^{ème} édition de la fête de la jeunesse, Marguerite Fonkwen Atanga, DG CCA-Bank, a réaffirmé l'engagement de la banque à soutenir les initiatives entrepreneuriales portées par les jeunes camerounais.



Marguerite Fonkwen Atanga, DG CCA Bank

« L'autonomisation des jeunes et la promotion de l'esprit entrepreneurial ne sont pas seulement une priorité stratégique, mais un engagement envers un avenir meilleur. Au sein de notre banque, nous croyons fermement qu'il est essentiel d'équiper les jeunes, créatifs et ambitieux, des outils, du mentorat et des solutions financières nécessaires pour transformer des idées innovantes en entreprises prospères », a-t-elle déclaré dans un message adressé

à la jeunesse. Pour aider à tracer leur voie dans le monde de l'entrepreneuriat, la banque met à leur disposition tout un programme dénommé « CCA Starter » conçu pour accompagner les étudiants d'aujourd'hui à devenir des leaders demain.

« Je suis fière de faire partie d'une institution qui soutient activement les talents émergents et les accompagne dans leurs premiers pas et parcours entrepreneuriaux. Avec le compte et le

programme CCA Starter, nous sommes ravis de cultiver un écosystème dynamique où l'ambition rencontre l'opportunité, permettant à chaque étudiant « startuppeur » de réussir », poursuit-elle.

En ouvrant un compte CCA starter, la possibilité leur est donnée d'intégrer le programme « CCA student Banking » avec des avantages exceptionnels, renseigne « la banque au cœur des traditions africaines ». D'où l'appel du DG de la banque : « N'attendez plus, rejoignez-nous et donnez vie à vos ambitions. « À cœur vaillant, rien d'impossible », a-t-elle lancé.

UN DES FLEURONS DU SECTEUR BANCAIRE AU CAMEROUN

Selon les données compilées auprès de la plateforme Cerber de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) et du Comité national économique et financier (Cnef), la banque qui a réalisé une progression de 13,70% en terme de dépôts entre fin décembre 2023 et fin juin 2024, occupe la 6^{ème} position derrière Afriland, Société Générale Cameroun, Banque Atlantique Cameroun, SCB Cameroun, et UBA Cameroon.

Pour ce qui est des crédits, elle est classée 8^{ème} avec un encours de 304,8 milliards de Fcfa. D'après le rapport d'activités de la banque au cours de l'année écoulée, son total bilan est de 647,03 milliards de Fcfa en hausse de 27,1% par rapport à celui de 2022. Par ailleurs, l'encours crédit à la clientèle a cru de 24,8% pour se situer à 286,03 milliards de Fcfa, tandis que l'encours des dépôts est en augmentation de 26,03% par rapport à l'année précédente pour s'établir à 518,5 milliards de Fcfa. 43 679 nouveaux comptes ont été ouverts en 2023, soit un accroissement de 20,1% par rapport à 2022. En outre, le produit net bancaire de CCA-Bank a connu une hausse de 18% l'année dernière et s'établit à 38,5 milliards de Fcfa pour un résultat brut de 14,1 milliards de Fcfa.

Elle compte à son actif 63 distributeurs automatiques de billets (DAB) à travers son réseau. Une réussite impulsée par une vision de son top management. CCA-Bank a su compter sur ses ressources humaines de qualité, des processus de gestion maîtrisés et des infrastructures adaptées pour proposer des services innovants selon son directeur général.

Elise Nguélé



Douala, le 12 février 2025

Communiqué de presse

CAMRAIL ACTEUR MAJEUR DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES CAMEROUNAIS

CAMRAIL, le concessionnaire du chemin de fer camerounais, se joint à la communauté nationale pour souhaiter une bonne fête à la jeunesse camerounaise.

L'entreprise saisit cette occasion pour rappeler que les jeunes occupent une place centrale dans l'ensemble des politiques initiées depuis 1999, année de mise en concession du réseau ferroviaire camerounais.

Aussi, CAMRAIL a accueilli au cours de l'année 2024, pas moins de 800 élèves et étudiants dans le cadre de stages académiques et professionnels. En outre, des centaines d'autres prennent part aux multiples visites d'entreprises et journées portes ouvertes dans le but de faire connaître CAMRAIL et de leur permettre de toucher du doigt le savoir-faire métier des cheminots.

« Nous avons signé des partenariats avec des universités, des grandes écoles et des institutions dans le but de faciliter l'intégration et l'accès des jeunes aux stages académiques et professionnels d'une part, et, d'autre part, d'inciter la recherche universitaire sur le ferroviaire. Ce qui devrait donner d'aboutir à des innovations et donc à l'amélioration de la qualité des services et une meilleure expérience clients », souligne Hamadou Bakary, Directeur Général Adjoint Opérations à CAMRAIL.

Par ailleurs, et toujours dans l'optique de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, CAMRAIL forme et recrute des jeunes diplômés Camerounais aux métiers ferroviaires de base depuis 2017. A date, plus d'un demi-millier d'entre eux ont bénéficié de l'accompagnement de l'entreprise dans ce cadre, à travers le paiement de la moitié des frais de concours et de formation, et la totalité des frais pour les tests psychotechniques. Au total, une importante enveloppe de 400 millions de FCFA y a été consacrée.

Les initiatives de formation ainsi prises par CAMRAIL, ont trouvé un écho favorable auprès du ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle. Des appréciations résumées par le Délégué régional de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Littoral : **« CAMRAIL est l'une des rares entreprises qui appuie durablement les efforts de formation et d'encadrement de la jeunesse. elle est un exemple à suivre pour de nombreuses organisations locales »**, soulignait Dewaye Eguessa, au cours de la récente cérémonie de fin de formation de jeunes diplômés Camerounais aux métiers ferroviaires de base.

À propos de CAMRAIL,

Filiale de Africa Global Logistics, CAMRAIL est concessionnaire du chemin de fer Camerounais depuis 1999. Acteur majeur du développement économique et social au Cameroun, CAMRAIL investit en moyenne 12 milliards de francs CFA par an. L'entreprise reverse en moyenne 10 milliards de FCFA chaque année à l'État du Cameroun au titre des redevances, taxes et impôts. Avec 1.500 employés directs, 4.000 personnels de la sous-traitance, CAMRAIL développe une politique volontariste des ressources humaines. www.camrail.net

Contact Presse :

Hugues Mbala Manga – Responsable Département Communication
hugues.mbala-manga@camrail.net Tél. : 696 91 01 28

CAMRAIL

Capital : 15 314 830 000 Fcfa - Gare Centrale Douala – Bessengue

BP: 766 Douala – Cameroun Tel : 233 50 26 00

camrail.net

RC/DLA/1998/B/020.676 - N° Contribuable : M069800008230L

Sensitivity: Internal

Une concession  **AGL**



SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous



NOS AGENCES S'OCCUPENT AUSSI DE VOS FRAIS DE DOUANE

Dans les agences de :

- Bonanjo ■ Liberté Akwa ■ Yaoundé Bld 20 Mai
- Kribi ■ Bafoussam